CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ORNE

www.orne.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 15 mars 2012

Contacts Presse :

France-Laure Sulon
Directrice de la Communication
Conseil général de l'Orne
Tél. 02 33 81 60 00
Poste 1220
sulon.france-laure@cg61.fr

Elodie Boutrois
Chargée de communication
Conseil général de l'Orne
Tél. 02 33 81 60 00
Poste 1126
boutrois.elodie@cg61.fr

Transports :

Tous les trajets dans l'Orne à 2 € sur le réseau Cap Orne

En ces temps de crise et à l'heure où le prix de l'essence ne cesse d'augmenter, le Conseil général de l'Orne invite les Ornais à (re)découvrir le réseau de transports en commun Cap Orne.

Toutes les lignes du réseau offrent la possibilité d'un aller-retour quotidien entre son domicile et son lieu d'activité.

Le réseau Cap Orne propose des tarifs attractifs : 2 € le trajet sur tout le réseau départemental, une carte mensuelle à 50 € et une carte annuelle à 400 €.

Simple, sûr et économique, les transports en commun sont une nouvelle habitude à prendre pour réduire ses dépenses mais aussi contribuer à la baisse des émissions de CO^2.

2 € l'aller simple : faites des économies avec Cap Orne !

Où que vous preniez le bus, le trajet simple coûte 2 €. Ce tarif unique est valable sur toutes les lignes du département quelle que soit la distance entre le point d'origine et la destination.

Ce tarif unique permet non seulement de désenclaver les territoires les plus isolés, il met également les Ornais à égalité face au service public et propose une alternative à l'utilisation encore massive de la voiture.

Plusieurs abonnements sont proposés aux usagers qui utilisent le réseau Cap Orne : la carte 10 voyages à 15 €, la carte mensuelle à 50 €, la carte annuelle à 400 € et la carte scolaire à 62 €. Utiliser le réseau Cap Orne, c'est faire des économies !

24 lignes régulières

Les 24 lignes d'autocars du réseau interurbain Cap Orne s'articulent autour des cinq principaux centres urbains : Alençon, Flers, Argentan, Mortagne-au-Perche et L'Aigle. Les Ornais accèdent ainsi rapidement aux commerces et aux services, ainsi qu'aux lignes ferroviaires vers Paris, Le Mans et Caen.

L'ORNE
Conseil Général

Toutes les lignes offrent la possibilité d'un aller-retour quotidien entre son domicile et son lieu d'activité, et plus particulièrement sur la liaison Mortagne-Alençon avec plusieurs services express matin et soir, spécialement adaptés aux liaisons domicile-travail. Avec 24 lignes, il y a forcément un arrêt près de chez vous !

Chaque été, le Conseil général de l'Orne adresse aux mairies, SIVOS, offices du tourisme et gares SNCF, le guide annuel où figurent les horaires de toutes les lignes et les tarifs.

Le ticket à 2 € : mode d'emploi

Le billet unitaire et la carte 10 voyages peuvent s'acheter auprès des transporteurs ou à bord du bus et à la gare SNCF d'Alençon.

En cas d'utilisation de deux lignes en correspondance, il convient d'acheter un second billet pour continuer son parcours.

La gratuité est accordée aux enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un parent adulte muni d'un titre de transport. Les animaux ne sont pas admis, exceptés les chiens guides d'aveugles et d'handicapés, ainsi que les animaux de petite taille dans un panier.

Le réseau Cap Orne

Le Conseil général de l'Orne est l'organisateur et le financeur du réseau de bus interurbains du département de l'Orne. Le réseau Cap Orne aide les Ornais à se déplacer au quotidien vers les villes, établissements et lignes ferroviaires. Plus de 1,7 million de passagers empruntent chaque année les 380 cars du réseau.

Le Conseil général de l'Orne travaille sans relâche pour faciliter les déplacements des Ornais : modification des circuits, modernisation des infrastructures, politique de tarifs à bas prix… L'amélioration constante et la sécurité des lignes régulières et des services scolaires sont deux des priorités du Département, en collaboration avec les transporteurs.

Les chiffres du réseau Cap Orne

- 24 lignes régulières
- 250 communes desservies en lignes régulières et la totalité en service scolaire
- 3 500 points d'arrêt
- 600 circuits scolaires
- 380 cars circulent pour le réseau Cap Orne (dont 40 appartiennent au Conseil général)
- 10 millions de km parcourus chaque année
- 1,7 M de voyageurs chaque année (dont 17 000 scolaires)
- 16 entreprises de transport conventionnées et 1 régie départementale
- 18 M € = budget des transports par an, soit 5% du budget départemental.

Les autres services pour se déplacer autrement

Á ces lignes s'ajoutent, dans différents points du territoire, des **services de transports à la demande** (se renseigner à la mairie de son domicile) ainsi que **le covoiturage** dont le Conseil général assure la promotion via son site Internet www.covoiturage.orne.fr

Contact

Service des transports
Hôtel du Département
27 boulevard de Strasbourg BP 528
61017 ALENCON Cedex
Tél. : 02 33 81 61 95
Email : pae.transports@cg61.fr
www.orne.fr/transports/cap-orne